



A Aurore,

en cette année 2008, à Hillion, que la plage est belle sous juillet ! Le sable trace son infini jusqu'aux bordures de l'horizon. La mer au loin, congédiée, peine à reprendre sa course.

Ce 12 juillet, la plage sous le soleil t'appelait, toi, mais pas seulement toi. Coyote et Cheyenne piaffaient et bondissaient tour à tour, lançaient leurs grosses pattes sur tes épaules pour mieux t'enlacer. Tu titubais sous ces élans d'affection et de gratitude. Car, les chiens comme les hommes ne se nourrissent pas seulement de croquettes ou de hamburgers. Ils ont faim de ces grands espaces où la vie semble ne jamais finir. Enfin, ils pouvaient avaler à grandes goulées et à tire-pattes toutes ces étendues à perte de vue ! Comment auraient-ils pu savoir, comment aurais tu pu savoir que cette étreinte était leur baiser d'adieu ?

Là-bas, loin, à perte de vue, tu distingues quelques tâches noires furtives, rapides, qui se suivent, s'éloignent, se croisent, se rapprochent, enfin se fondent dans l'horizon. Puis, plus rien. Tout est calme. C'est tout juste si tu remarques ces tas blanchâtres qui flottent sur la plage au gré des marées. C'est tout juste si tu sens cette odeur forte, désagréable, qui te parvient par saccades au gré du vent marin. Toi qui viens souvent ici, tu en as l'habitude. La familiarité des lieux rend tout ordinaire. Toute à toi, tu marches en rêvassant, loin de toutes tes préoccupations du jour ou du lendemain. Dans cet intervalle de temps suspendu, tu ne comptes plus les minutes, peut-être même les heures...

Pourtant, il faut bien sortir de ces moments de relâchement et de rêveries cueillis à l'improviste dans ce petit coin de la baie de Saint-Brieuc. La vie sociale reprend ses droits. Il faut rentrer.

- Coyote, Cheyenne, revenez ! On rentre à la maison !

Ta voix, s'estompe, se disperse, se perd dans l'immensité du paysage. D'abord, tu ressens de l'agacement. Ces chiens, tes chiens ne t'obéissent plus quand il faut les enlever à cette joie, pourtant épuisante, de ces galops incessants sur la plage. Tu avances. Tu appelles. Toujours rien. D'habitude, ils reviennent plus vite vers toi, la langue pendante, le regard comblé par ces jaillissements de vie si vite consommés. Quelque part monte alors en toi, un soupçon d'inquiétude, bien qu'il ne puisse rien leur arriver sur cette étendue de sable où il ne se passe rien. Tes pas de plus en plus pressés te poussent toujours devant. Tu ne comprends pas. Là où tu es parvenue, tu devrais les voir.

- Coyote, Cheyenne !...

Le silence et le vide sont les seules réponses que tu reçois. Que ces instants sont longs et de plus en plus angoissants ! La raison n'y peut rien. Tu te répètes que tes chiens risquent moins ici qu'à courir en bordure de route. Rien n'y fait. Ton regard inquiet s'arrête derrière ces monticules boursoufflés et incongrus, loin du morne infini battu des vents. En un éclair, tu pressens le drame. Et, il est là, tout d'un coup, devant toi. Deux formes confuses immobiles. Tu cours, tu te rapproches : Coyote, Cheyenne inanimés, terrassés, figés, deux gisants hors du temps. Tu reçois la violence de ce calme soudain en pleine figure. Stupéfaite, tu ne parviens pas à décoller les yeux de

cette scène de cauchemar. Machinalement , tu te baisses. Ta main balaye les poils de Coyote, serre sa peau. Aucune réaction. Oui, ils sont bien morts. Mais, pourquoi ? Qu'ont-ils fait ? Comment est-ce possible ?

L'incompréhension et le chagrin te plongent dans un désarroi profond. Qu'il est dur de retrouver ses esprits après si forte émotion ! Il le faut pourtant. La mer monte. Pas question de laisser la marée effacer ce drame. Il faut enlever les corps pour les analyser avant leur équarrissage pour connaître les causes de ce double et simultané décès. Ta formation de vétérinaire reprend le dessus. Déjà, un premier diagnostic s'impose. Les museaux sont bleuis. C'est un signe fort. Les deux animaux ont été victimes d'une intoxication. Laquelle ?

Alors, avec une brutalité que tu ne soupçonnerais pas quelques secondes auparavant, l'imaginaire de la belle plage bretonne qui dessine sa fascinante immensité à perte de vue vacille. Le réel fait une intrusion violente dans ton esprit. Tout près de ces gueules à jamais ouvertes pour capter un dernier souffle, surgit cette masse informe, ce tas d'algues au dôme blanchi par les feux du soleil. Par curiosité, de dépit ou de rage, tu ne sais plus, tu tapes un grand coup de pied dans cette masse visqueuse. La croûte séchée craque. De cette crevure, il en sort alors de puissantes effluves d'oeufs pourris. Elles sont autant de coups de butoir que t'assènent les rafales qui les portent jusqu'à toi. Sonnée, à la limite de l'évanouissement, tu recules pas à pas comme une somnambule. Plus tu t'éloignes, plus le vent dissipe la peste, plus tu reprends tes esprits et plus ton champ de vision s'ouvre. Tu réalises enfin le décor que tu as laissé passer. Ces andains de un mètre de hauteur, ils sont partout sur la plage. Ils vont jusqu'à la frange verte poussée par le flot. Ils ne sont pas un accident, ils composent le paysage. Ils t'exposent à cette terrible odeur qu'ils dégagent. Ainsi, tu as marché jusqu'à là, tu es venue tant et tant de fois ici, sans jamais les voir, sans jamais les sentir. Ou plutôt en les percevant tout en les ignorant. C'est ainsi quand l'imaginaire fixe les règles de la perception... Le sable humide que l'on foule, c'est un espace de loisir, pas de mort. Et, c'est cette image qui se déchire sur cette plage de la Grandville à Hillion en ce macabre 12 juillet 2008...

Aurore, tu aurais pu faire comme tant d'autres avant toi. Combien de chiens ne sont jamais revenus de leur ballade sur cette plage et sur tant d'autres ailleurs en Bretagne, sans que jamais leurs maîtres n'aient eu à redire après leurs vaines plaintes à la mairie du coin. Après tout, et c'est d'ailleurs ce qui te sera reproché, la plage est interdite aux chiens. Alors, s'ils y meurent, de quoi se plaindre parce qu'ils ne devaient pas y être !

Une sourde colère a succédé à ta peine. Ces algues vertes prolifèrent et pourrissent depuis 40 ans, avant même ta naissance et personne ne t'a jamais dit qu'elles pouvaient tuer des animaux de 30 kilos chacun ! Et si elles avaient tué des bêtes, elles pouvaient tuer des femmes, des hommes, des enfants ! Oui, tu en étais désormais persuadée, ces algues en se décomposant produisaient ce gaz classé dans le milieu professionnel toxique très puissant, l'hydrogène sulfuré, terreur des égoutiers. D'ailleurs, maintenant que grâce à tes proches, tu allais pouvoir récupérer et conserver au frais les cadavres, leur autopsie allait bien révéler leur mort par intoxication suraiguë. Déjà, leurs museaux bleuis en étaient un indice fort. Et bien sûr, tu mesurais les enjeux de ta démarche de vérité. Il ne s'agissait pas seulement de chiens, de tes chiens, mais de la vie de toutes celles et ceux qui fréquentaient ce type de plage en la risquant à chaque pas. Et puis comment les autorités avaient pu taire ces dangers pendant tant d'années ? Quoiqu'il en soit, ils devaient être rendus publics désormais.

Mais ces autorités, Aurore, parlons en. Qu'avaient-elles à faire de la lanceuse d'alerte que tu étais soudainement devenue ? Avant ce fatidique 12 juillet, un homme était déjà mort en 1989 à Saint-Michel-en-Grève en courant sur ces tapis d'algues pourries. Un autre, au même endroit dix ans plus tard avait été sauvé d'extrême justesse en les ramassant. Et en 2007, la Préfecture des Côtes d'Armor demandait par arrêté à toutes les entreprises chargées du ramassage de prendre des précautions et de

munir leur personnel d'un détecteur de gaz et d'un masque de protection contre les émanations d'hydrogène sulfuré. Depuis si longtemps, ces autorités savaient ces dangers mortels et surtout leur origine. Elles avaient été alertées, et elles se sont tues. Car, elles avaient des raisons pour que ce silence dure, des raisons économiques et politiques, bien sûr. Alors, ce n'était pas deux chiens morts de plus qui allaient changer cet ordre des choses. D'ailleurs, la Préfecture des Côtes d'Armor te répondra le **29 juillet** par ce commentaire du rapport d'autopsie de tes deux chiens qui, de fait, devient la position officielle de l'Etat. A lire et relire ce document, difficile de dire ce par quoi on est le plus choqué : l'ampleur du déni délibéré, donc du mensonge ou la grossièreté du discours pour le dissimuler ? Les autorités de la République reconnaissent que le décès du chien Coyote est « *dû à un oedème aigu du poumon qui témoigne d'une difficulté respiratoire sévère (dyspnée)* ». C'est très exactement ce qui se produit quand un être vivant inhale de l'hydrogène sulfuré. Donc, acte, l'animal est bien mort par intoxication. Oui, mais voilà l'objection est toute trouvée. Les quelques « *rare études portant sur l'inhalation par l'hydrogène sulfuré par des chiens* » sont faites en milieu confiné et non ouvert comme les plages, et n'ont révélé que « *des signes d'irritations oculaires ou respiratoire* ». Et pour clore ce paragraphe, cette déclaration solennelle endossée non par Ubu, mais par un préfet de la République et par une directrice départementale de l'Agence Régionale de Santé : « *La paralysie respiratoire entraînant la mort n'intervient qu'à la dose létale* ». Grâce à ces doctes savants, et contre ceux qui en douteraient, toi et nous toutes et tous, citoyennes et citoyens français, nous apprenons que la mort par intoxication n'intervient qu'à doses mortelles de gaz toxique inhalé. Déclaration imparable, incontestable, absolue ! Que de poids donné tout d'un coup à la vérité officielle ! La force du propos clôt toute discussion. L'affaire est entendue, et classée sans suite dans la foulée. Plus personne n'aura ainsi à s'interroger sur le bien étrange manque de clairvoyance de ces autorités qui omettent de tirer tout simplement la conséquence logique qui s'impose : milieu confiné ou pas, si ce chien est mort, c'est qu'il a respiré une dose mortelle de ce terrible gaz toxique qu'est l'hydrogène sulfuré. Et donc, s'il n'était qu'un chien, de 30 kilos, tout de même, mais en l'occurrence ils sont deux, à avoir succombé sur cette plage de la Grandville, ce serait suffisant pour que toutes les dispositions soient immédiatement prises afin d'éviter que pareil drame ne survienne à n'importe quel enfant et même adulte fréquentant les mêmes lieux. La première consisterait à mesurer sur place les doses de gaz toxique pour évaluer leur niveau et leur degré de dangerosité, ensuite tenir informé le public de ces résultats. Mais, sur ce sujet « délicat » des marées vertes, Ubu reste roi en République. La seule conclusion qui s'impose à ces autorités « responsables » coule de source : « *Toute extrapolation aux conditions naturelles observées sur les plages est donc à prendre avec la plus grande prudence* ». C'est donc par « prudence » que la plage de la Grandville ne sera pas fermée, par « prudence » que dans les mêmes circonstances mourront ensuite un ramasseur d'algues à Binic en 2009, un cheval une semaine après à Saint-Michel-en-Grève avec son cavalier sauvé de justesse, 36 sangliers, deux ragondins et un blaireau en 2011 dans l'estuaire du Gouessant, un jogger en 2016 dans les mêmes lieux... Par « prudence » que n'est envisagée aujourd'hui la réduction de moitié au mieux des échouages d'algues vertes qu'en 2027...

Aurore, si tu ne t'étais pas battue pour que l'on reconnaisse la mort par intoxication de Coyote et Cheyenne, nous n'aurions rien su du danger de l'échouage massif de ces algues. Nous n'aurions pas non plus mesuré l'ampleur du déni des représentants de l'Etat sur les conséquences sanitaires graves des marées vertes. Pour nous, associations de lutte contre cette pollution, tout a changé après ce 12 juillet 2008. Grâce à toi, grâce à ta pugnacité, grâce à ta clairvoyance, nous avons enfin compris tout ce que l'on nous cachait. Deux mois plus tard, à Plestin-les-Grèves, Sauvegarde du Trégor et Halte Aux Marées Vertes, avec l'expertise scientifique de deux médecins, Claude Lesné et Pierre Philippe, révélaient aux médias et au grand public combien la putréfaction de ces proliférations d'algues constituait un risque sanitaire sans précédent à cause d'une agriculture devenue folle de vouloir produire toujours plus.

Depuis le 12 juillet 2008, nous continuons ton combat. Rosa Park ne s'est pas levée pour laisser sa place dans un bus à un blanc. Son attitude a beaucoup fait pour la défense des droits des noirs aux

Etats Unis. Toi, tu t'es dressée contre le mensonge et l'injustice. Ton geste a la même portée. Tu as beaucoup fait pour la défense des droits des citoyennes et citoyens à un environnement sain en France. De tels actes volontaires jalonnent l'histoire et transforment les personnes ordinaires qui les ont accomplis en héroïnes au service non d'un clan mais de l'humanité toute entière.

Aurore, ton engagement, nous le continuons avec nos seules armes, notre détermination et ton souvenir. Combien de fois, ne nous a-t-on pas dit qu'il était vain de se battre contre la FNSEA et contre son économie du lisier, contre l'exercice trop lucratif du pouvoir qui va avec. Qu'importe nous marchons et rien ne nous détournera du chemin que tu as tracé. Et 10 ans après, enfin une cour de justice a reconnu la mort de Thierry Morfoisse par intoxication à l'hydrogène sulfuré en transportant des marées vertes en décomposition. Cette victoire du droit, nous te la dédions, avec l'immense regret de ne pas pouvoir la partager avec toi. Tu es partie trop tôt.

Mais nous ne laisserons personne enterrer ton combat. 10 ans après la mort de Coyote et Cheyenne, nous constatons que du côté des autorités, du côté de la préfecture, du côté des élus, ils ne veulent toujours rien changer. 10 ans après, la plage de la Grandville est fermée pour ne pas ramasser les algues pourries et assumer le coût d'une dépense sans fin. L'hydrogène sulfuré imprègne l'air, l'eau, le sable. Quand la mort ne rôde pas en quête d'une victime humaine ou animale, elle est partout présente dans le sédiments où toute vie s'est éteinte.

Aurore, nous faisons de ce 29 juillet en plus de la date de ton souvenir, celle d'une interpellation publique par voie de pétition des autorités et des élus pour qu'ils cessent de mettre délibérément en danger nos vies par leur inconscience coupable. Qu'ils sachent que nous les considérons déjà responsables de la prochaine intoxication sur une plage parce qu'ils auront accepté par compromission avec un lobby agro-industriel de se donner tous les moyens pour perdre la lutte contre les marées vertes, et en conséquence d'en minimiser tous les dangers. Aurore, nous te devons cela.

Yves-Marie Le Lay, co-président de Halte Aux Marées Vertes, président de Sauvegarde du Trégor

06 12 74 34 56

A Locquirec le 29 juillet 2018